

## Facture EDF impayée par le locataire

Par doudou33, le 20/07/2009 à 22:26

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un logement que je loue. Or, le locataire n'a pas payé sa dernière facture EDF. Ce locataire doit quitter le logement début octobre. L'EDF m'indique que l'éléctricité sera coupée si la facture n'est pas réglée en Août. Ainsi, s'il ne paie pas sa facture avant de quitter les lieux, dois-je craindre que l'EDF se retourne contre moi pour facture impayée et l'éléctricité sera-t-elle remise pour le prochain locataire ? Merci pour vos réponses et votre aide.